



OBJECTIFS CHIFFRÉS *



Population

+800 habitants d'ici 2030

Évolution modérée à faible



Logements

+1500 d'ici 2030

> dont **20%** en extension

> dont **80%** dans l'enveloppe urbaine

* à partir de 2014



→ Positionnement et rôle dans le projet intercommunal/métropolitain

L'aéroport et les espaces économiques constituent des marqueurs forts de Marignane mais les paysages littoraux et lacustres singularisent également la commune.

Le projet pour le territoire communal vise à conforter son rôle de centralité de niveau communautaire, par le renforcement de ses fonctions économiques et résidentielles mais aussi par le développement des activités touristiques et de loisirs, participant de l'identité de Marignane.

→ Pour un écrin vert et bleu

La protection des espaces naturels va de pair avec la restauration de l'équilibre écologique des étangs, la valorisation de la façade lacustre, l'aménagement de promenades et de liaisons paysagères avec le centre-ville.

De plus, la valorisation de la colline Notre-Dame, celle des rives des cours d'eau et du canal du Rove permettront à Marignane de conforter son rayonnement.

→ Pour une organisation structurée du développement

La requalification du cœur historique de la ville est primordiale pour lui assurer un rayonnement plus large. Elle passe par un renforcement de l'offre marchande et de services et un aménagement des espaces publics.

La structuration des voies desservant les pôles économiques ou les pôles de vie, particulièrement de la RD9 associée à une amélioration des entrées de ville, donneront une meilleure lisibilité aux différents secteurs de la ville.

Parallèlement, la mise en service du Bus à Haut Niveau de Services (BHNS), reliant Vitrolles, et la restructuration des autres lignes de bus permettront une meilleure desserte interne et externe du territoire.

→ Pour un urbanisme raisonné et durable

Une certaine intensification urbaine est proposée au Nord de la RD9, alors qu'au Sud une production plus modérée de logements sera possible. Les autres secteurs verront leur urbanisation limitée les uns par insuffisance de réseau de voirie, les autres du fait de l'exposition au bruit de l'aéroport. D'ici 2030, une production de 1500 logements permettra d'accueillir de nouveaux habitants. En complément du site Piélettes-Roquebarbe, espace à vocation économique situé en entrée de ville Ouest sera conforté. Le contact entre la zone naturelle et la façade économique sera une préoccupation et son traitement paysager sera soigné.

PLU INTERCOMMUNAL / PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES MARIGNANE

Juin 2016

